



MINISTRE DE LA JUSTICE
ET DE LA LEGISLATION

REPUBLIQUE DU BENIN

Le Procureur Spécial

COUR DE REPRESSION DES INFRACTIONS ECONOMIQUES
ET DU TERRORISME
PARQUET SPECIAL
Porto-Novo – Bénin
Tél.: (+229) 20215210
www.justice.gouv.bj

Cotonou le 25 juillet 2024

COMMUNIQUE

Le Parquet Spécial près la CRIET a lancé des poursuites judiciaires à la suite de plusieurs plaintes à l'encontre des entreprises « La Maison du Luxe » et « Bénin Immo » ainsi que contre leurs promoteurs.

Des débats à l'audience, il apparaît que toutes les victimes de ces deux entreprises n'ont pas encore été identifiées. En effet, chaque semaine de nouvelles plaintes sont adressées au Parquet Spécial contre les promoteurs de ces entreprises.

Pour une bonne administration de la justice, le Parquet Spécial invite toutes les victimes de « La Maison du Luxe » et de « Bénin Immo » à se faire enregistrer au secrétariat du Parquet Spécial ou à comparaître à la prochaine audience fixée au 29 octobre 2024 pour se constituer directement partie civile devant la juridiction de jugement.

Le Procureur Spécial